



L'ACAMPADO

« Soyez toujours prêts à témoigner de l'Espérance qui est en vous » (1 Pet 3,15)

Fraternité Sacerdotale Saint Pie X
Prieuré Saint Ferréol - Marseille - Aix - Carnoux - Corse

GILETS JAUNES, JE VOUS AI COMPRIS, MAIS LISEZ CE QUI SUIT...

~ M. l'abbé Xavier Beauvais ~

Une des caractéristiques de l'homme moderne, c'est de le qualifier d'homme consumériste, ou d'homme qui intègre une société de consommation. Tocqueville au XIX^e siècle prédisait déjà que selon lui, l'homme - et la société du XX^e siècle - serait un homme de faible stature spirituelle, toujours à la recherche d'utilités et de petits intérêts, sous un Etat aux apparences paternelles, mais totalitaire en son fond. Cette particularité de l'homme moderne nous permet de le qualifier de « homo economicus ». Quand l'argent, au-delà de sa finalité naturelle, qui est de déterminer l'équivalence entre les choses, domine avec séduction sur ceux qui vivent dans la cité, cette cité se convertit en un grand marché et le citoyen en un être producteur et consommateur.

Quels sont les traits de l'entrepreneur ?

Son but principal n'est pas toujours l'appât du gain. Ce qui préoccupe et absorbe tout homme d'affaires, ce qui remplit sa vie et donne un sens à son activité, c'est l'intérêt de son entreprise. Ce en quoi l'homme d'affaires concentre son travail, ses préoccupations, ce sur quoi il chiffre sa fierté et ses désirs, c'est son entreprise. L'entreprise est pour lui un être en chair et en os qui grâce à sa comptabilité, son organisation, ses contrats commerciaux, entraîne une existence économique indépendante. L'homme d'affaire ne connaît pas d'autre fin, n'a pas d'autre préoccupation que de voir croître son négoce jusqu'à se convertir en un organisme florissant, fort et prospère. La grande majorité des chefs d'entreprise n'ont pas d'autre aspiration que celle d'amplifier leur négoce. Si on leur demande pourquoi tout cela, quel objet ont en réalité toutes ces préoccupations, ils vous regardent la bouche ouverte et vous répliquent un peu irrités que cela

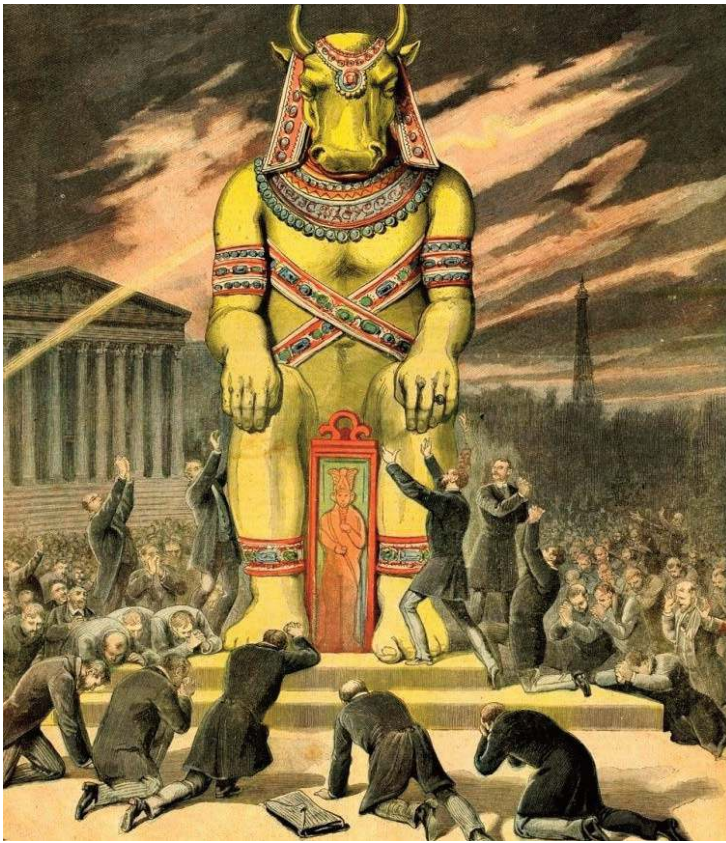
ne demande aucune explication, que le requiert le développement de la vie économique, que l'exige le progrès. Une telle analyse pour l'observateur impartial, une telle réponse paraît absurde jusqu'à impliquer une espèce de régression à l'état élémentaire de l'âme infantile. L'enfant à quatre idéaux qui dirigent sa vie.

- Le premier c'est la grandeur incarnée dans les personnes d'âge mûr, et en dernier lieu par le géant. On retrouve cela dans la valorisation quantitative propre à l'homme d'affaires. Pour lui, avoir du succès signifie avoir des avantages sur les autres, arriver à être plus que le voisin, à avoir plus que lui, être plus grand comme le veulent les enfants, une certaine recherche d'infinitude qui est parfois la signature de l'esprit de lucre.

- Le deuxième idéal propre aux enfants, c'est celui du mouvement rapide. La célérité pour mener à bien ses plans économiques intéresse l'homme d'affaires moderne autant que son caractère massif et quantitatif; le concept de record arrive aux affaires.

- La troisième affection de l'enfant, c'est la nouveauté. L'enfant se fatigue vite de ses projets, il en laisse un pour en prendre un autre. Egalement l'homme d'affaires de notre temps est attiré par ce qui est nouveau parce que nouveau, inédit.

- Finalement, l'enfant cherche à sentir qu'il a un certain pouvoir, et pour cela il donne des ordres à ses petits frères ou oblige le chien à faire des pirouettes. La recherche du pouvoir est la quatrième tendance de l'homme d'affaires. Ainsi le chef d'entreprise moderne polarisé dans son négoce, a une teinture morale qui l'assimile aux enfants. Il y a donc en lui un certain infanti-



lisme. Attention, tous les chefs d'entreprise ne sont pas ainsi, il y en a de véritablement exemplaires, mais la plus grande partie d'entre eux s'adonnent fébrilement à leur activité jusqu'à la limite des possibilités humaines, au détriment de leur famille, au détriment surtout de leur vie spirituelle. Tous et chacun des moments de la journée, de l'amour, de la vie, toutes les aspirations de l'esprit, toutes les préoccupations et les inquiétudes sont consacrées à une seule chose : la production. Un tel excès d'activité finit par détruire le corps et corrompre l'âme. Regardez cet homme qui vit en dépendance des va-et-vient de la bourse. Il se trouvait déjà sur le point de mourir, ses yeux étaient déjà fermés. Tout à coup, il les ouvrit et avec ce qu'il lui restait de voix, il s'adressa à l'un de ses fils « A combien est aujourd'hui la cotation du dollar ? ». Ce furent ses dernières paroles. Une pareille polarisation sur les gains, fait que ce type d'hommes d'affaires, aujourd'hui dominant, sont totalement étrangers à toute considération étrangère à autre chose que le gain, convaincus qu'ils sont de la supériorité de la valeur lucrative sur toutes les autres valeurs. Il n'existe déjà plus aucun scrupule de type moral, esthétique ou sentimental. On peut leur appliquer ce qui s'est dit d'un des Rockefeller: « Ils ont su passer au-delà de tout obstacle moral avec un manque de scrupules presque ingénu », John Rockefeller dont les mémoires reflètent d'excellente manière cette mentalité, en une occasion a résumé son credo en disant qu'il était disposé à payer un salaire d'un million de dollars à un de ses mandataires, à condition qu'il possède - en dehors des aptitudes nécessaires - une carence

de scrupules et qu'il soit disposé à sacrifier sans la moindre considération, des milliers de personnes. Voilà pour le visage de l'homme d'affaires, face active de l'esprit consumériste. Voyons maintenant la figure du consommateur. Il est lui aussi obsédé par la valeur économique, toujours à la recherche de l'utile, du quantitatif sur la qualité. Le mot d'ordre c'est produire au maximum et consommer le maximum. L'homme est une machine à produire et à consommer. Or il y a une différence profonde entre les valeurs économiques et les valeurs spirituelles. Le propre des valeurs économiques consiste à être échangées et consommées. Le propre des valeurs spirituelles consiste à être exprimées et communiquées. Une valeur spirituelle, par exemple, la magnanimité ne s'échange pas, elle se communique ; elle ne se consomme pas, elle s'exprime. Et plus elle se communique et s'exprime, plus elle s'enrichit et elle grandit, plus elle devient puissante. Par contre, les valeurs économiques, argent ou choses, s'échangent, s'utilisent, se consomment. Cela signifie qu'elles peuvent être achetées ou vendues. Personne en revanche ne peut acheter ou vendre les valeurs spirituelles, car elles ne sont pas de la marchandise. Cela ne veut pas dire que les biens matériels soient méprisables. Leur achat et leur vente impliquent un juste prix et le juste prix s'établit sur une base de critères moraux, ce qui fait que les échanges économiques peuvent être un acte de justice.

En ce cas, le fait d'acheter et de vendre, qui est le propre des valeurs économiques, inclut une certaine valeur spirituelle qui, à travers les valeurs non spirituelles, devient concrète, fait partie de la vie. C'est pour cette raison qu'il serait erroné de dénigrer, au nom d'un spiritualisme abstrait, les valeurs économiques. Il serait aussi erroné de surévaluer, au nom d'un matérialisme obtus, les valeurs économiques, comme c'est le cas aujourd'hui. Il serait également erroné de mettre les deux catégories de valeurs sur le même plan.

- des valeurs économiques, on en fait usage ;
- des valeurs spirituelles, on les savoure. L'expression est de saint Augustin, d'après qui,
- aux périssables, correspond le « uti », leur utilisation ;
- aux choses qui ne périssent pas, correspond le « frui » la jouissance.

Les premières sont un moyen, se consomment. Les autres, en jouissant d'elles, croissent. Mais l'homme consumériste n'établit pas ces distinctions. Pour lui, seuls comptent les biens terrestres. C'est l'ère du plastique : avoir et user, utiliser et jeter, avoir du nouveau. Eh bien il faut l'affirmer et réagir contre: la métaphysique du

néant, par la possession de très nombreuses choses, est la mort quasi totale de tous les idéaux. La maladie de notre Occident jadis chrétien est l'abondance : avoir tout le matériel et avoir réduit au maximum le spirituel. Comblé d'objets, l'homme se sent vide, tout le contraire de ce qu'écrivait saint Paul aux Corinthiens : « N'ayant rien nous le possédons tout entier ». Chaque civilisation offre une vision propre à l'homme, et c'est par là qu'on peut le juger. Ainsi les civilisations du passé ont eu leur aristocratie en lesquelles s'incarnait un idéal humain déterminé. On ne pouvait pas comprendre, par exemple, la civilisation grecque sans connaître l'idéal du beau-bien qui est sa fleur ; de la même manière on ne comprendrait pas la civilisation médiévale si l'on n'espérait rien du saint, du chevalier, du courtois. Toutes les grandes civilisations ont fait ressortir un type d'homme, un modèle humain qui, peut-être jamais, ou quasiment ne s'est totalement concrétisé mais dont l'attraction résultait fascinante, suscitant l'effort de tous ceux sur lesquels elle irradiait. La civilisation moderne qui ne sait plus déjà ce qu'est l'homme, qui ignore le sens de l'intelligence et se trouve amputée de toute finalité, peut être définie essentiellement comme une civilisation de moyens, une civilisation technique; les moyens eux-mêmes se sont convertis en fin. Posséder les moyens sera posséder la fin. Il est évident que la richesse matérielle a toujours joué un rôle important dans la société, mais jamais n'a constitué en elle-même un objet d'admiration. L'homme a constamment cherché l'or et l'argent, mais jamais sa recherche et son obtention ne furent considérées dans le passé comme la fin ultime de l'intelligence humaine. Pour les hommes traditionnels, la richesse n'était autre que ce qui rendait parfois possible un effort créateur. Seule la société actuelle a exalté la figure de l'homme consumériste dont la destinée finale se réalise ici sur la terre. Ce fait de tout consommer qui nous atteint, aliments, produits de toute espèce, modes, valeurs, idées, néologismes, nouveautés, informations, idoles, marques, images, et tout cela d'une manière frénétique, manifeste dans l'homme un désir profond de s'assimiler à ce qui n'est pas, à ce que sa condition humaine ne lui permet pas. Il s'agit là de l'expression multitudinaire et dégradée d'une fausse extase qui exige de cet homme, de consommer chaque fois plus et d'être chaque fois moins. Voilà l'homme qu'on propose aujourd'hui, celui de citoyen consommateur, l'homme anxieux de satisfaire ses désirs, un homme réduit à ses nécessités matérielles. En dernière instance, tout tourne autour de la passion, limitée en bonne part

aux biens de consommation. C'est là le propre de l'homme passionné : ne plus voir en lui que sa passion, se laisser aveugler par elle, s'identifier avec elle. La propagande moderne a bien compris cette fonction mutilante de la passion quand elle sort de son orbite. Elle donne aujourd'hui un homme « light » qui ne s'intéresse plus aux héros et aux saints. Ses modèles sont ceux qui ont triomphé économiquement, une race pleine de choses, mais vide de tout l'essentiel, vide de l'être. Et c'est ainsi qu'on forme une masse soumise à l'abrutissement quotidien des médias, accoutumée à réagir personnellement, sans le moindre esprit critique, pleinement soumise à tout type de manipulation.

L'homme consumériste est donc un homme inquiet. Non pas inquiet au sens où l'entendait saint Augustin quand il disait que le cœur de l'homme est « inquiet tant qu'il ne repose pas en Dieu », inquiet en raison de ses appétits supérieurs, mais inquiet par sa recherche infatigable de ce qui lui est inférieur. Devant le rythme spasmodique du progrès centré sur la technique, devant l'information superficielle, les spectacles faciles qui nous inondent, l'âme ne se développe en rien; bien au contraire, elle se rétracte, et la vie spirituelle diminue, perd en qualité. Le bien être augmente pendant que le développement spirituel se réduit. La surabondance laisse dans le cœur une tristesse déchirante.

Non, il est impossible de confier toutes les espérances dans la science, la technologie, la croissance économique. La victoire de la civilisation scientifique et technique nous a inculqué une sorte d'insécurité spirituelle. Ses dons nous enrichissent mais nous soumettent aussi à l'esclavage. Tout se réduit aux intérêts, tout est lutte pour les biens matériels, mais une voix intérieure nous dit que nous laissons là de côté quelque chose de pur, de supérieur et de fragile. Nous ne discernons plus déjà le sens, la finalité de notre existence.

Alors reconnaissons-le, même à voix basse et pour nous en corriger : engagés, attrapés dans ce mouvement vertigineux, pourquoi vivons-nous ? Les questions éternelles demeurent, il dépend de nous de réagir pour rester libres, de la liberté des enfants de Dieu. Esclaves de Dieu, oui, esclaves de la chair, voilà qui est contraire à notre dignité. Puisse-nous en prendre davantage conscience avec la grâce de Dieu qui nous est toujours accordée très largement.



DISCUSSIONS APOLOGÉTIQUES (5)

Le mal qui affecte l'homme

~ M. l'abbé Vianney de Lédighen ~

Jérémy (*l'incroyant*) : J'ai pas mal réfléchi au problème qui nous occupe. Je dois avouer qu'il faut parfois sortir d'une vision du monde un peu étroite pour se rendre compte du bon ordre qui règne dans la nature. J'ai lu par exemple que si aucune maladie ou aucun animal ne leur faisait une chasse acharnée, les rats et les souris envahiraient toute la surface de la terre au bout de dix ans seulement ! En soi c'est un mal pour ces rats d'être chassés par des chats ou délogés par les éboueurs. Mais sans eux, quelle pagaille !

Martin (*le catholique*) : Je n'ose imaginer le résultat... ce serait invivable ! Parfois, une espèce fait les frais des besoins naturels d'une autre : les chats mangent les souris, les loups dévorent les moutons (ce qui ne scandalise apparemment pas les écologistes qui veulent réintroduire les loups dans nos forêts), et c'est heureux ainsi pour conserver l'ordre de l'univers. Dieu en créant la nature avec ses lois lui a aussi laissé le soin d'opérer ses propres régulations.

J : Pour les astres, les plantes et les animaux, je veux bien le reconnaître. Mais l'homme, dis-tu, est le sommet de la création. Tout devrait être en fonction de lui et rien ne devrait donc lui faire du tort !

M : Tu parles comme si l'homme était infiniment parfait ! Comme s'il était Dieu ! Ce n'est absolument pas le cas. Nous en faisons l'expérience tous les jours.

Nous l'avons vu, et ce que tu viens de dire sur les rats le confirme, ce que nous considérons comme un mal ne l'est pas toujours véritablement. Lorsqu'on parle de mal, on fait référence à un être qui se trouve privé de ce qu'il devrait posséder. Si un olivier est stérile, c'est un mal, car les arbres fruitiers ont normalement la capacité de produire des fruits. Mais s'il ne parle pas, il n'y a aucun mal, car ce n'est qu'un arbre. Qu'un homme ne parle pas, c'est pour le coup un mal, puisqu'il devrait, par le fait même qu'il est homme, avoir l'usage de la parole. S'il pêche, c'est encore un mal, car sa nature est faite pour connaître, aimer et accomplir le bien. Mais qu'un homme ait une nature faible à qui il puisse arriver des malheurs, il n'y a rien à redire, ce n'est qu'un homme ! La perfection n'est due qu'à Dieu seul.

J : Précisément, si Dieu est parfait, pourquoi permet-il que l'homme qu'il aime tant, d'après ce qu'enseigne la religion, puisse subir ces maux ?

M : « Celui qui n'a pas été éprouvé, que sait-il ? » lit-on dans la Bible. Un poète a repris ces mots en disant « L'homme est un apprenti, la douleur est son maître. Et nul ne se connaît tant qu'il n'a pas souffert. »

La souffrance est une école où l'on apprend l'humilité. Dans la vie, on fait tellement le malin, on joue son petit personnage, on se croit si facilement capable de grandes choses ! Arrive l'épreuve, la souffrance, l'échec... on se retrouve soi-même, pauvre créature avec ses petites misères. On avait oublié que l'on n'était qu'un homme parmi tant d'autres, ni vraiment plus intelligent, ni plus fort, ni plus parfait. Dieu nous rappelle ainsi notre dépendance à son égard. Dépendance d'une créature à son Créateur.

La souffrance nous fait aussi compatir envers ceux qui souffrent.

La souffrance nous apprend encore le détachement. N'allons pas nous faire d'illusion. Nous ne sommes que de passage sur cette terre... il faudra un jour lever l'ancre pour le port éternel. Nous avons une tendance tellement naturelle à nous attacher aux choses qui passent et risquent de nous faire oublier notre destinée éternelle ! Alors la souffrance vient à notre aide. Nous n'avons pas le courage de nous détacher du monde, alors c'est le monde qui nous quitte petit à petit et nous apprend à faire le suprême détachement à la fin de notre vie. C'est un fait : ceux qui ont souffert meurent avec moins de regret. Comme dit le philosophe catholique Gustave Thibon : « Le bonheur m'a parfois dilaté, mais la douleur m'a souvent fait grandir. Nous ne sommes pas comme les pommes : lorsqu'elles subissent un choc, elles s'abîment. Nous, lorsque nous subissons un choc, nous mûrissons. »

J : Tu veux dire que finalement, de tout ce que nous subissons, il ressort toujours quelque bien ?

M : Exactement ! Dieu étant infiniment puissant et infiniment bon, il ne laisse faire un mal que parce qu'il a la puissance d'en retirer un plus grand bien. Dieu permet la souffrance pour notre bien. Sur le coup, la nature se regimbe, car cela fait mal... mais ensuite, on comprend qu'il était bon pour nous d'en passer par là.

J : Mais alors, quand les hommes agissent mal, quand ils offensent Dieu même... Je veux bien pour les maux

subis, mais pour ceux commis contre Dieu, comment Dieu peut-il laisser faire ça alors qu'il a la capacité de l'empêcher ?

M : Nous en avons l'expérience, il nous suffit d'être libres pour avoir la possibilité de choisir le mal, que ce soit sous le coup de la passion, par surprise ou encore froidement. Il n'est pas question d'en imputer la faute à Dieu, mais à l'homme qui fait un mauvais usage de ses facultés.

Dieu a voulu créer l'homme avec la liberté pour lui permettre d'atteindre sa perfection en faisant le bien de son propre chef, d'acquérir la vertu et du mérite. Dieu joue le jeu jusqu'au bout, si je puis dire. Il nous a donné la liberté, il respecte ce don. Il ne veut pas nous traiter comme des robots, des machines automatiques munies de dispositifs de sécurité qui rattraperaient nos pires erreurs juste avant le drame. L'homme est intelligent et libre : il est capable d'initiatives, il peut donc agir avec prudence, en songeant aux conséquences de ses actes, comme avec sottise. N'allons pas nous en prendre à Dieu des accidents que nous aurions pu éviter... mais accusons plutôt l'imprévoyance ou la bêtise humaine... nous qui sommes tellement attachés à notre liberté !

Ça me fait penser au comportement du gouvernement français lors de l'invasion en 1939. Ne sachant plus que faire devant l'affolement général des Français fuyant sur les routes de l'exode, le gouvernement se précipita en corps constitué à Montmartre... dans la basilique du Sacré-Cœur, pour y faire une supplication pressante au nom de la France en danger et demander un miracle. On avait rayé le bon Dieu des papiers de la république, on prétendait se passer de Lui dans les affaires publiques, mais parce que tout allait mal et qu'on avait fait preuve d'incompétence et mis partout le désordre, on se précipitait pour lui demander de se débrouiller pour faire un miracle : « arrêtez les armées d'Hitler ; Vous êtes notre dernière chance ! » Non mais dites donc, Dieu n'est pas un pantin dont on pourrait actionner les ficelles à volonté ! Bien sûr Dieu est un père, mais un père soucieux de notre éducation. Quand nous ne l'écoutons pas, il nous laisse toucher du doigt les conséquences de nos erreurs pour que nous retenions mieux la leçon. Bien souvent, l'homme est ainsi coupable de ses malheurs. Que l'homme soit puni justement pour une faute qu'il a commise, c'est encore un bien. C'est éducatif !

J : Allons, n'exagère pas ! Ne va pas rendre l'homme coupable lui-même de tous ses malheurs non plus ! Si c'était le cas, pourquoi arriverait-il du mal même aux innocents ? Dieu n'est-il pas injuste envers eux, lui qui selon tes dires récompense les bons et punit les mauvais ? Dieu ne pourrait-il pas empêcher les coupables de nuire ?

M : Mon pauvre ami, si tu demandes à Dieu qu'il envoie ses foudres du ciel sur tous les coupables... alors nous les premiers nous retrouverons sur la liste des condamnés ! Qui donc, aujourd'hui, pourrait se lever et dire : « Moi, je suis pur de tout mouvement d'égoïsme, de recherche de moi-même, de mes intérêts... je suis indemne de toute jalousie, d'emportement. J'ai toujours aimé les autres autant que moi-même » ? C'est saint Paul qui donne la meilleure explication de la souffrance de l'innocent dans son épître aux Romains : « De même que par un seul homme, le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort, ainsi la mort a passé dans tous les hommes, par celui en qui tous ont péché. » Puisqu'en Adam auteur du péché originel, tous ont péché, il n'y a pas d'innocent !

Souviens-toi, la toute-puissance de Dieu est telle qu'il se réserve la capacité de retirer même du mal qu'il a permis un plus grand bien. Dans la plupart des cas, la mauvaise volonté des pécheurs est une épreuve qui manifeste la bonne volonté des innocents ; leurs mauvaises actions mettent en relief par contraste les bonnes actions des justes, comme les zones d'ombre d'un tableau mettent en valeur les éléments lumineux. Ainsi, s'il n'y avait pas de guerre, nous n'aurions pas de héros militaire ; si Dieu ne tolérait pas les persécuteurs, il n'y aurait pas d'exemple de martyr...

Ce n'est pas Dieu qui fait le mal, lui qui a créé les choses pour qu'elles soient bonnes. Mais Dieu tolère les pécheurs pour manifester sa miséricorde qui est toujours disposée à leur pardonner, et s'ils s'endurcissent dans leur malice, Dieu manifeste encore sa justice en leur appliquant un châtement proportionné à leur péché. Si Dieu avait empêché la faute du premier homme, il aurait empêché aussi l'occasion qu'il s'est fournie de se faire Sauveur. Si Dieu a permis le péché, c'est pour avoir l'occasion de nous manifester de la plus belle des manières qu'il nous aime, qu'il tient à nous, puisqu'il a souffert jusqu'à sacrifier sa vie pour nous ! Et notre souffrance devient un moyen de lui être uni, de lui ressembler, de répondre à son amour par un amour semblable. Comme dit Victor Hugo : « La mort est la suprême restitution »

Mais souviens-toi qu'il y a dans ce problème du mal et de la souffrance une bonne part de mystère que nous ne pouvons percer en cette vie. Seule l'autre vie apportera la solution. Si nous ne savons pas désormais comment justice sera faite, nous savons avec certitude que justice sera rendue.

LE 6 SEPTEMBRE 1914 : BATAILLE DE LA MARNE

(tiré du *Le courrier de la Manche*, du dimanche 14 janvier 1917.)

Joffre, commandant en chef des armées françaises, donne l'ordre de contre-offensive générale. Les Français arrêtent le repli et contiennent l'avancée allemande. Du 6 au 12 septembre 1914, plus d'un million et demi de soldats vont se livrer bataille, dans ce que l'on appelle la première bataille de la Marne, sur plus de 200 kilomètres. Très vite les Français vont parler d'intervention divine, de miracle: le « *miracle de la Marne* ».

Le journal catholique, « *Le Courrier de la Manche* » du dimanche 14 janvier 1917 publie un article citant des sources allemandes dignes de foi, puisqu'il s'agit d'un prêtre et de deux officiers. La Vierge a barré la route de Paris et 100 000 hommes l'ont vue, mais ils ont ordre de se taire sous peine d'être fusillés. Le récit explicite bien le retournement inespéré de la bataille de la Marne, qui tient du miracle et qui se produit entre le premier vendredi de septembre et l'octave de la Nativité de la Vierge Marie.

Le 3 janvier 1915 « Un prêtre allemand blessé et fait prisonnier à la bataille de la Marne, est mort dans une ambulance française où se trouvaient des religieuses. Il leur dit : Comme soldat, je devrais garder le silence, comme prêtre, je crois devoir dire ce que j'ai vu. Pendant la bataille de la Marne, nous étions surpris d'être refoulés, car nous étions légion, comparés aux Français et nous comptions bien arriver à Paris. Mais nous vîmes la Sainte Vierge toute habillée de blanc avec une ceinture bleue, inclinée vers Paris ... elle nous tournait le dos et de la main droite, semblait nous repousser ... Cela je l'ai vu et un grand nombre des nôtres aussi. Dans les jours où ce prêtre allemand parlait ainsi, deux officiers allemands, prisonniers, comme lui, et blessés, entraient dans une ambulance fran-

çaise de la Croix-Rouge. Une dame infirmière parlant allemand les accompagne. Quand ils entrèrent dans une salle où se trouvait une statue de Notre-Dame de Lourdes, ils se regardèrent et dirent : « Oh ! La Vierge de la Marne ! »

La meilleure preuve d'authenticité du récit qui précède est le suivant, qui se rapporte au même fait : une religieuse qui soigne les blessés à Issy-les-Moulineaux, écrit : « C'était après la bataille de la Marne, parmi les blessés soignés à l'ambulance d'Issy, se trouvait un Allemand très grièvement atteint et jugé perdu. Grâce aux soins qui lui furent prodigués, il vécut encore plus d'un mois, il était catholique et témoignait de grands sentiments de foi. Les infirmiers étaient tous prêtres. Il reçut les secours de la religion et ne savait comment témoigner sa gratitude ; il disait souvent : Je voudrais faire quelque chose pour vous remercier. Enfin, le jour où il reçut l'extrême-onction, il dit aux infirmiers : « Vous m'avez soigné avec beaucoup de charité. Je veux faire quelque chose pour vous en vous racontant ce qui n'est pas à notre avantage, mais qui vous fera plaisir. Je paierai ainsi un peu de ma dette.

« Si j'étais sur le front, je serais fusillé, car défense a été faite de raconter, sous peine de mort ce que je vais vous dire : vous avez été étonnés de notre recul si subit quand nous sommes arrivés aux portes de Paris. » Nous n'avons pas pu aller plus loin, une Vierge se tenait devant nous, les bras étendus, nous poussant chaque fois que nous avions l'ordre d'avancer. Pendant plusieurs jours nous ne savions pas si c'était une de vos saintes nationales, Geneviève ou Jeanne d'Arc. Après, nous avons compris que c'était la

Sainte Vierge qui nous clouait sur place. Le 8 septembre, Elle nous repoussa avec tant de force, que tous, comme un seul Homme, nous nous sommes enfuis. Ce que je vous dis, vous l'entendrez sans doute redire plus tard, car nous sommes peut-être 100 000 hommes qui l'avons vu. »



Monument élevé à Barcy (77910 Seine-et-Marne) en souvenir de l'intervention de la Sainte Vierge face aux Allemands.

L'OBLIGATION D'OBÉIR N'EXISTE PAS À L'ÉGARD DU SYSTÈME QU'EST L'ÉGLISE CONCILIAIRE. LA VÉRITABLE OBÉISSANCE.

~ Maubert ~

L'obligation d'obéir n'existe pas à l'égard d'un système fabriqué par la Révolution, dont les décrets heurtent la Tradition la plus certaine.

« Je ne prêche pas l'anarchie. Je tiens beaucoup à obéir à l'Eglise et à tous les papes, y compris le pape actuel dans la mesure où il est en continuité avec tous les papes et non en rupture avec eux. Mais je tiens à obéir dans la situation qui nous est faite actuellement (...) je ne dis pas que la vertu d'obéissance n'a plus à s'exercer lorsque la situation est devenue révolutionnaire (...) je n'obéis pas à un processus de démolition, mais aux lois toujours valables qui furent portées régulièrement. (...) Cette obligation (d'obéir) n'existe pas à l'égard du système monté par la Révolution, quelle que soit l'autorité officielle qui la patronne. Je reporte l'obligation d'obéir sur les ordres réguliers qui, en vigueur pendant plus de 10 siècles, ont été invariablement maintenus depuis la codification du concile de Trente (...) »

(Père Calmel *Itinéraires* numéro 148)

C'est alors le cas de le dire : « Mieux vaut obéir à Dieu qu'aux hommes ».

Actes V,29. Ce que répondirent Pierre et les apôtres « il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes ».

Nous reconnaissons l'autorité de la hiérarchie catholique – l'Eglise officielle – mais récusons l'exercice révolutionnaire de cette autorité.

« Nous ne contestons pas l'autorité du pape Paul VI et nous la respectons, beaucoup mieux et beaucoup plus profondément que la plupart des évêques du monde entier qui ont désobéi et désobéissent encore dans les matières dans lesquelles le pape ne faisait que confirmer l'enseignement de ses prédécesseurs.

Et ces évêques ne sont jamais publiquement importunés. Pour nous, nous pensons qu'il est de notre devoir de ne pas obéir lorsqu'on veut nous obliger à rompre avec l'enseignement traditionnel de l'Eglise. » (Lettre de Mgr Lefebvre au cardinal Seper 26 février 1978)

« Dès que le commandement est contraire à la raison, à la vie éternelle, à l'autorité de Dieu, alors il est légitime de désobéir, nous voulons dire, aux hommes, afin d'obéir à Dieu. » (Léon XIII in *Libertas*)

« Volonté d'obéir à l'Eglise et donc au Seigneur, en obéissant à la hiérarchie ecclésiastique ; méfiance de soi ;

vigilance pour ne pas donner l'alibi de la soumission à l'Eglise lorsque simplement nous cédon à l'impatience d'échapper aux ordres, cependant légitimes, de telle autorité concrète qui nous déplaît : autant d'attitudes intérieures bonnes et recommandées.

Les traités de spiritualité en sont pleins. Nous en avons éprouvé le bien-fondé et l'excellence. Mais enfin, les traités spirituels ne nous enseignent à peu près rien, j'entends par mode d'exposé direct, sur les formes révolutionnaires de l'exercice de l'autorité, ni, par suite, sur la pratique de l'obéissance dans cette situation sans précédent.

Silence des classiques parce que cette sinistre matière n'avait pas été offerte à leur considération. Ils relevaient les signes d'une autorité usurpée, despotique ou perverse ; ils enseignaient les règles d'une conduite honnête dans cette conjoncture moralement très périlleuse, mais ils ne savaient pas en quoi consiste exactement ni comment se manifeste l'exercice révolutionnaire de l'autorité. » (Père Calmel *Itinéraires* numéro 148)

Mieux encore, notre refus est le meilleur service que nous puissions rendre à la papauté, car le pape est ordonné à la foi de toujours.

« Nous sommes les meilleurs défenseurs du pape ; nous sommes ceux qui sommes unis, je dirais, d'une manière la plus intime avec le pape. Pourquoi ? Qu'est-ce que le pape ? »

Mgr Lefebvre rappelle ici que le rôle du pape est de transmettre la foi de toujours, Vatican I à l'appui. Puis il ajoute : « c'est ce que nous faisons, nous nous attachons à cela, mais je dirai, de tout notre cœur, de toute notre âme. (...) Nous sommes attachés à ce que le pape a de plus cher : défendre le dépôt de la foi, transmettre le dépôt de la foi, les révélations des apôtres, donc données aux apôtres par Notre-Seigneur. Donc nous ne sommes pas du tout contre le pape, au contraire. » (Mgr Lefebvre 14 septembre 1975)

L'autorité et le droit sont pour la foi et ne peuvent être utilisés légitimement contre elle.

« L'autorité dans l'Eglise est donnée pour transmettre fidèlement et exactement le « dépôt de la foi ». User de cette autorité dans un sens nuisible au dépôt de la foi,

c'est perdre le droit à l'obéissance. Cela ne signifie pas qu'on perde toute autorité. Nous respectons fidèlement les autorités de l'Eglise lorsqu'elles agissent conformément au but pour lequel l'autorité leur a été donnée. » (Mgr Lefebvre au cardinal Seper 26 février 1978)

« Tout dans l'Eglise est au service de la foi, et les lois de l'Eglise, tout le droit canon doit être au service de la foi. Alors le droit canon ne peut pas s'opposer à la foi et, donc, si des peines nous sont données parce que, soi-disant, nous n'obéissons pas, eh bien, il faut voir si justement, cette obéissance qui nous est demandée ne nous éloigne pas de la foi. Dans ce cas-là, si on se sert du droit canon pour détruire la foi, à ce moment-là, ces ordres qui sont donnés ou ces peines qui sont données, sont absolument nuls. » (Mgr Lefebvre 14 janvier 1977)

Nous sommes donc pleinement devant un choix : la Tradition ou la Révolution : l'Eglise conciliaire a choisi la Révolution.

« Louis Veillot disait « deux puissances vivent et sont

en lutte dans le monde : la Révélation et la révolution ». Nous avons choisi de garder la Révélation, tandis que la nouvelle Eglise a choisi la révolution. La raison de nos 20 années de combat est dans ce choix. » (Mgr Lefebvre *Fideliter* numéro 55)

Quant à nous, nous avons choisi d'être contre-révolutionnaires.

« Le Comte de Chambord avait raison. Avec le pape il choisissait les principes d'avant la Révolution, principes catholiques et contre-révolutionnaires. Et nous aussi nous avons choisi d'être contre-révolutionnaires, avec le Syllabus, contre les erreurs modernes, d'être dans la vérité catholique et de la défendre. » (Mgr Lefebvre conférence de septembre 1986)

Nous avons choisi de lutter contre les erreurs modernes et leurs auteurs, et d'œuvrer à l'application des principes catholiques de toujours ; la raison de notre combat est dans ce choix.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

~ Louis Veillot ~

(in « ça et là »)

« Il y a des gens qui parlent d'un tas de choses et qui ne savent pas ce qu'ils disent. Liberté, égalité, fraternité, sauf respect, ça fait trois blagues.

« *Liberté*, on n'est jamais libre. Personne ne fait ce qu'il veut, à moins de ne vouloir que ce qu'il fait et de ne faire que ce qu'il faut. Tout un chacun est attaché par une ficelle qu'il ne peut casser sans aller au diable. Elle est plus longue pour les uns, plus courte pour les autres ; qu'importe, puisqu'elle vous attache ? Je m'examine moi-même : si, au lieu de vous conduire ce soir, j'avais voulu rester avec ma femme, personne n'aurait pu me forcer à marcher ; mais demain, plus de pain à la maison. Qu'on renvoie le marquis, que je renvoie le voyageur, j'ai toujours un seigneur et un maître : c'est le boulanger ; et le boulanger a aussi un seigneur et un maître : c'est moi ; pour moi le boulanger passe la nuit à suer et à geindre. Si je ne veux pas travailler pour mon seigneur le boulanger, si le boulanger ne veut pas travailler pour son seigneur Jean-Pierre, il faut que nous volions tous deux ou que nous mourrions de faim. J'appelle ça casser la ficelle. Mais nous trouvons tout de suite d'autres seigneurs : c'est le gendarme, si nous volons ; c'est la mort, si nous ne volons pas. L'un et l'autre remplacent la ficelle cassée par une chaîne qui ne casse point. Voilà la liberté ; première blague, n'est-ce pas ?

« - Assurément.

« - Ils ne veulent pas réfléchir à cela, mais c'est vrai tout de même. Pour être un peu libre il faudrait d'abord n'avoir pas besoin de manger. Un instant ! Ce besoin de manger, qui empêche la liberté, empêche aussi la *fraternité* ; ... s'entend leur canaille de fraternité, qui n'est pas de s'entraider comme on doit, chacun à son rang, mais d'être tous indépendants les uns des autres, avec un fusil à la patte. - Que veulent-ils ? Qu'il n'y ait pas d'états divers, pas de conditions différentes ? que tout le monde garde ses bestiaux, fasse pousser son blé, cultive sa vigne, bâtisse sa maison ? que tout le monde soit dans la voiture et personne sur le siège ? Ils sont plus bêtes que mes chevaux d'appeler cela de la fraternité ! Ça irait bien pour l'habillement, pour le logement, pour la nourriture ! Chacun n'ayant que pour soi, qui donnerait aux autres ? qui prendrait soin des vieux, des infirmes, des petits ? Qui empêcherait les malins de trouver cet arrangement absurde, et les bons de le trouver humiliant, et tous ensemble de se réunir pour faire autre chose, quand même il faudrait le faire à coups de canon ? La vérité est que, les hommes ne pouvant vivre sans travailler, et pour travailler ayant besoin les uns des autres, ils ne sont pas assez bons ni assez sages pour le faire sans se causer réciproquement bien des tracasseries. On n'empêchera ni la jalousie,

ni la fraude, ni la bêtise d'un côté, ni l'adresse de l'autre, ni que chacun tire de soi. Comment ! il n'y aurait qu'un mot à écrire sous le nez des hommes pour les rendre justes, affectueux, compatissants, enfin frères ! Ceux qui le disent sont de fiers blagueurs, mais ceux qui le croient veulent être blagués ! Pour moi, j'ai vu que, quand on est venu écrire *fraternité* sur la mairie de notre endroit, ça n'a changé le cœur à personne. Il y a eu des frères qui se sont brouillés, ceux qui l'étaient déjà ne se sont point remis ; les bonnes gens qui donnaient du pain aux pauvres leur en ont donné encore, ceux qui ne donnaient rien ont continué de ne rien donner ; et ces tas de rouges n'ont pas eu seulement la fraternité de payer le cabaret où ils tenaient leur sabbat.

« Notre curé nous le disait bien dans son prône : « La fraternité, il y a vingt ans que je vous la prêche, et on vous la prêchait avant moi. La religion vous l'ordonne, votre intérêt même vous la conseille. Je n'ai pu ni vous faire pratiquer la fraternité qui vous rendrait tous heureux, ni tant seulement réussir à vous faire observer la justice. Et ce que la religion et la raison ne peuvent obtenir complètement, vous croyez qu'on l'établira d'une manière que la raison condamne et que la religion punit ? Vous êtes fou d'avoir de pareilles idées. La fraternité est ici, dans l'église. C'est ici seulement que vous apprendrez à devenir des frères ; vous n'apprendrez ailleurs qu'à vous déchirer. »

Voilà comme il parle, notre curé. Si on l'écoutait davantage, il y a bien des scélérats qui seraient des honnêtes gens ; plusieurs auraient des amis ou des frères pour les assister au lieu d'argousins pour les garder. Eh bien ! savez-vous ce que nous proposaient les rouges, dans leur premier feu ? de prendre des fourches et de chasser le curé !

« Mais, monsieur, la pire blague, c'est leur *égalité*. Pour celle-là je conviens qu'elle me fait rire. Le Maire se rassemble donc à la Mairie autour d'une boîte. On me dit : « Jean-Pierre, tu vas te nommer un représentant ; tu mettras ton billet dans la boîte, et il vaudra autant que celui de M. le Marquis ou de M. le Curé. Tu es leur égal, citoyen comme eux, entre eux et toi pas de différence. »

Voilà ce que l'on m'a dit. D'abord c'est bête ; ensuite c'est faux.

« C'est bête que moi, Jean-Pierre, qui passe ma vie, sauf votre respect, au derrière de mes chevaux, sans entendre rien de rien à la politique, j'aie la même suffisance que les gens qui connaissent et qui suivent les affaires.

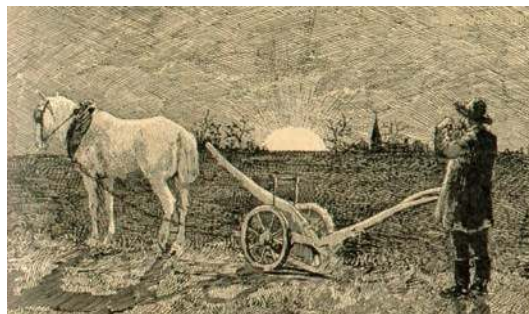
Ensuite c'est faux, et l'on me ment double. Premièrement, le marquis et le curé savent ce qu'ils font et je ne le sais pas ; ils connaissent l'homme qu'ils ont choisi, moi je sais tout au plus que le mien s'appelle Denis ou Guillaume. Secondement, leur homme est à eux, le mien n'est pas à moi. Ils ont choisi le leur, le mien m'a été désigné. Je porte dans la boîte le candidat du marquis ou celui de Bertin, et je ne suis l'égal de l'un ni de l'autre, mais le serviteur de l'un des deux. Je n'ai pour égaux que les pauvres diables d'ignorants qui obéissent comme moi, soit au château, soit au club. Le véritable égal du marquis, c'est Bertin, et cette égalité est une disgrâce. Bon !

« Mais voilà une autre affaire. Quand j'ai voté, mon égalité tombe dans la boîte avec mon bulletin ; ils disparaissent ensemble. Je suis le citoyen Jean-Pierre ; je commande à ces chevaux qui ne sont pas à moi, j'obéis à tout le monde. M. le Marquis n'est plus mon égal : M. le Curé me fait fourrer dans un trou ; mon maître me fait lever pour porter un voyageur, quelque temps qu'il fasse, à dix lieues de mon lit, et quand le voyageur est arrivé, je lui demande pourboire, chapeau bas. Où sont mes égaux ? Dans les écuries. Je suis l'égal des postillons et des cochers, non de tous, mais de ceux qui n'ont pas des poings ou des gages plus forts que les miens. Car quelle égalité y a-t-il entre deux hommes dont l'un peut faire filer l'autre en le menaçant ou le faire suivre en lui payant à boire ? J'ai observé qu'on se trouve toujours en ce bas

monde à côté de quelqu'un qui vous bat ou qui vous paye à boire : pour lors c'est celui-là qui vote et non pas toi. Tel que vous me voyez, j'ai voté comme le marquis, mais d'autres ont voté comme moi. Il y avait un escogriffe de rouge qui m'appelait *aristo*, qui ne parlait que de brûler le marquis, que de pendre le curé, et qui disait plus de mauvai-

setés qu'on n'en met sur le journal. J'ai fini par m'expliquer avec lui, et je lui ai cassé trois dents. C'était la veille des élections. Alors je lui dis : « Voilà ton candidat : c'est celui du marquis. Si tu ne le mets pas dans le pot, je reviens sur ta mâchoire, et sois certain que jamais tu n'auras reçu plus chaude raclée. » Il a voté sous mes yeux, mais je ne lui ai pas seulement payé une chopine de cidre.

Je vous dis que ça me fait rire, l'égalité ! Il n'y en a pas, il n'y en aura pas, tant que le monde sera monde (...) Il y a une égalité véritable (...) l'égalité est que nous sommes tous enfants de Dieu deux fois, par Adam, une, par Notre-Seigneur Jésus Christ, deux.



LE TRIPLE DON DE LA FAMILLE À DIEU

~ Pie XII ~

(Discours aux jeunes époux, 10 janvier 1940.)

Recevant plusieurs centaines de jeunes couples, le Saint-Père, prenant pour comparaison la fête de l'Épiphanie, leur rappelle le triple don que doivent à Dieu les nouvelles familles.

L'Église, durant la solennelle octave de l'Épiphanie, répète dans sa liturgie les paroles des Mages : « Nous avons vu en Orient l'étoile du Seigneur et nous sommes venus avec des dons pour l'adorer » (cf. Matth., II, 2, 11). Vous aussi, chers nouveaux mariés, lorsqu'au pied de l'autel vous échangeiez devant Dieu vos promesses, vous avez vu un firmament plein d'étoiles illuminer votre avenir de radieuses espérances, et vous venez ici, riches de présents, honorer Dieu et recevoir la bénédiction de son Vicaire ici-bas.

Quels sont les présents que vous apportez ? Nous savons bien que votre équipage ne présente pas le luxe que la tradition et l'art des siècles attribuent aux Rois Mages : suite de serviteurs, animaux somptueusement harnachés, tapis, essences rares, et, comme pour l'Enfant Jésus, l'or, probablement celui d'Ophir qu'appréciait déjà Salomon (III Rois, IX, 28), l'encens et la myrrhe, tous dons reçus de Dieu, puisque tout ce qu'une créature peut offrir est un don du Créateur. Pour vous, vous avez reçu de Dieu dans le mariage trois biens précieux qu'énumère saint Augustin : la fidélité conjugale (*fides*), la grâce sacramen-

telle (*sacramentum*), les enfants (*proles*) : trois biens qu'à votre tour vous devez offrir à Dieu, trois dons que symbolisent les offrandes des Mages.

L'or des époux : la fidélité.

1. — La fidélité conjugale est votre or, ou plutôt un trésor meilleur que l'or du monde entier. Le sacrement du mariage vous donne les moyens de posséder et d'accroître ce trésor ; offrez-le à Dieu, pour qu'Il vous aide à le mieux conserver. L'or, par sa beauté, par sa splendeur, par son inaltérabilité, est le plus précieux des métaux ; sa valeur sert de base et de mesure pour les autres richesses. Ainsi la fidélité conjugale est la base et la mesure de tout le bonheur du foyer domestique. Dans le temple de Salomon, pour éviter l'altération des métaux non moins que pour embellir tout l'édifice, il n'y avait aucune partie qui ne fût revêtue d'or. Ainsi en va-t-il de la fidélité : pour assurer la solidité et la splendeur de l'union conjugale, elle doit comme la recouvrir et l'envelopper tout entière. L'or, pour conserver sa beauté et sa splendeur, doit être pur. De même la fidélité entre époux doit être entière et sans tache ; si elle commence à s'altérer, c'en est fait de la confiance, de la paix et du bonheur de la famille.

Digne de pitié — gémissait le prophète (Lam. Jér., IV, 1) — est l'or qui s'est terni et qui a perdu sa resplendissante couleur ; mais plus pitoyables encore sont les époux dont la fidélité se corrompt. Leur or, dirons-nous avec Ezéchiel (Ezéch., VII, 19), se change en ordure ; tout le trésor de leur belle concorde se décompose en un désolant mélange de soupçons, de méfiance et de reproches, qui aboutissent souvent à



des maux irréparables. Voilà pourquoi votre première offrande au divin Nouveau-né doit être la résolution d'une constante et vigilante fidélité à vos engagements conjugaux.

L'encens des époux : la grâce sacramentelle.

2. — Les Mages apportèrent à Jésus l'encens parfumé. Par l'or ils avaient en lui honoré le Roi ; par l'encens ils rendaient hommage à sa divinité. Vous aussi, époux chrétiens, vous avez dans le sacrement de mariage à présenter à Dieu une offrande riche d'un suave parfum. Ce parfum, qui répandra dans toute votre vie une délicieuse odeur et qui fera de vos tâches journalières mêmes les plus humbles autant d'actes capables de vous procurer au ciel la vision intuitive de Dieu, cet encens invisible mais réel, c'est la vie surnaturelle de la grâce. Cette grâce, conférée par le baptême, renouvelée par la pénitence, nourrie par l'Eucharistie, vous est donnée à un titre spécial par le sacrement de mariage, où vous recevez de nouveaux secours qui

correspondent à de nouveaux devoirs. Vous devenez par là plus riches encore que les Mages. L'état de grâce est plus qu'un parfum suave, intime et pénétrant, qui donne

à votre vie naturelle un arôme céleste ; c'est une véritable élévation de vos âmes à l'ordre surnaturel qui vous rend participants de la nature de Dieu (II Pierre, I, 4). Avec quels soins ne devez-vous donc pas conserver et accroître pareil trésor ! En l'offrant à Dieu vous ne le perdez pas ; vous le confiez au gardien le plus vigilant.

La myrrhe des époux : les enfants.

3. — Les Mages enfin, désireux d'honorer en Jésus non seulement le Roi et le Dieu, mais aussi l'homme lui présentèrent le don de la myrrhe. C'est une espèce de gomme-résine, dont les Anciens, spécialement les Egyptiens, se servaient pour conserver les restes de ceux qu'ils avaient aimés. Vous êtes peut-être surpris que Nous voyions dans cet arôme le symbole de votre troisième offrande, du troisième bien du mariage chrétien, qui est le devoir et l'honneur de mettre au monde des enfants. Mais remarquez qu'en toute nouvelle génération se continue et se prolonge la lignée des aïeux. Les enfants sont l'image vivante et comme la résurrection des aïeux qui, par la génération d'aujourd'hui, tendent la main à la génération suivante. En vos enfants, vous verrez revivre et agir, souvent avec les mêmes traits du visage et de la physiologie morale, et spécialement avec leurs traditions de foi, d'honneur et de vertu, la double série de vos ancêtres.

C'est en ce sens que la myrrhe conserve, perpétue, renouvelle incessamment la vie d'une famille, arbre au tronc robuste et au feuillage luxuriant dont chaque génération forme une branche. Assurer la continuité de sa croissance est un insigne honneur, et les familles les plus nobles et les plus illustres sont celles dont l'arbre généalogique plonge le plus profondément ses racines dans la terre des aïeux.

Ce devoir, il est vrai, rencontre souvent plus d'obstacles que les deux précédents. La myrrhe, substance conservatrice et préservatrice, est de saveur amère, les naturalistes l'enseignent dès Pline et le nom lui-même l'insinue. Mais cette amertume ne fait qu'en augmenter la vertu bienfaisante. L'Ancien Testament nous la montre employée comme parfum (Cant., III, 6) ; ses fleurs sont un symbole d'amour pur et ardent (Cant., I, 12). On lit dans les saints Evangiles que les soldats offrirent à boire au divin Crucifié du vin mêlé de myrrhe (Marc, XV, 23), breuvage qu'on donnait aux suppliciés afin d'atténuer

quelque peu leurs douleurs. Autant de symboles que Nous livrons à votre méditation.

Pour ne Nous arrêter qu'à un seul, les indéniables difficultés

que procure une belle couronne d'enfants, surtout en nos temps de vie chère et dans les familles peu aisées, exigent du courage, des sacrifices, parfois même de l'héroïsme. Mais pareille à l'amertume salutaire de la myrrhe, l'amertume temporaire des devoirs conjugaux avant tout préserve les époux d'une source funeste de ruines pour les familles et les nations : elle les préserve de fautes graves. En outre, ces difficultés mêmes, courageusement affrontées, leur assurent la conservation de la grâce sacramentelle et une abondance de secours divins. Elles éloignent enfin du foyer domestique les éléments qui l'empoisonnent et le désagrègent, tels que l'égoïsme, la constante recherche de ses aises, l'éducation fautive et vicieuse d'une progéniture volontairement restreinte. Que d'exemples autour de vous vous montreront qu'il y a dans les efforts accomplis par les parents pour entretenir une descendance saine et nombreuse, éclore au foyer sous le regard de Dieu, une source même naturelle de joie et de mutuel encouragement.

Voilà, chers jeunes mariés, les trésors que vous avez reçus de Dieu et qu'en cette semaine de l'Epiphanie vous pouvez vous-mêmes offrir au céleste Enfant de la crèche avec la promesse de remplir courageusement les devoirs du mariage.

INTENTION DE LA CROISADE EUCHARISTIQUE POUR LE MOIS DE JANVIER

La famille catholique

ASPECT DE LA RÉVOLUTION DE 1789 LE PÈRE DONNADIEU À MARSEILLE

~ M. l'abbé Xavier Beauvais ~

Le Père Donnadiou, né à Barcelonnette en 1724, avait embrassé l'état ecclésiastique contre la volonté de ses parents, montrant déjà, à dix-sept ans, un des traits de son tempérament : la détermination.

Monseigneur de Belsunce l'ordonne prêtre à 23 ans avec une dispense accordée par un bref de Benoît XIV. Il est envoyé à Aix-en-Provence, Avignon, Apt pour exercer son ministère. Les Cévennes le reçoivent avec ferveur au cours d'une mission contre les doctrines jansénistes. Ses missions sont organisées avec le concours de jeunes séminaristes à qui le Père Donnadiou dédie un *Vademecum* sur la manière de mener une mission connue sous le titre de « Méthode du Père Donnadiou ». D'une grande capacité de travail et organisateur de talent, le Père était infatigable. La pratique de la pénitence et la liturgie étaient pour lui les moyens privilégiés pour témoigner de la vitalité d'un enseignement. Curé du Val, près de Saint-Maximin, il associait les enfants à la liturgie. Il en fut chassé, après quinze ans de ministère, par les cabales contre « les enfants de chœur ».

Il revint à Marseille et rejoignit ses anciens maîtres à la paroisse du Bon Pasteur, près de la porte d'Aix. Ceux-ci vivaient en communauté sous le vocable du Sacré-Cœur.

Au cours de l'épidémie de 1720, deux prêtres, Truilhard et Danglade, avaient été choqués par le comportement des chanoines du chapitre de St-Martin, église située à l'emplacement de l'actuelle poste Colbert. Ils refusaient de secourir les mourants. Pour eux, comme pour

beaucoup de jansénistes, la peste était un châtement de Dieu. En expiation d'un tel comportement qui offensait quotidiennement l'Amour de Dieu, les deux pères voulurent mettre leur ministère au service du Sacré-Cœur auquel Mgr de Belsunce avait consacré Marseille. Les prêtres de la communauté, membres du clergé séculier, ne prononçaient pas de vœux. Ils se soumettaient volontairement à la seule règle du dépouillement, pour mettre tout leur zèle à la prédication et au soutien des déshérités par l'animation des œuvres.

Une de celles-ci, la Confrérie de Saint-Joseph, groupait les artisans. Le Père Donnadiou en fut chargé. La confrérie comptait à la veille de la Révolution, huit cent membres.

Sur le port il était connu pour accueillir ceux qui venaient chercher du travail à Marseille. Il y était respecté et les portefaix faisaient silence quand ils le voyaient venir : « Tais-toi, le Père Donnadiou » murmuraient-ils. Il approchait les ouvriers fréquentant les estaminets et les incitait à remettre leur salaire à leurs femmes. Celles-ci avaient pour lui une grande vénération. Lors du Carnaval il ne se contentait pas de prêcher ; il menait la procession dans les rues les plus animées. Les contemporains disaient « Sa seule présence est une prédication ».

Un tel apôtre ne pouvait qu'être gênant pour les meneurs de troubles des clubs révolutionnaires de la rue Thubaneau. Les « privilèges » avaient été abolis dans la nuit du 4 Août 89, la spoliation des biens d'Eglise avait été votée le 2 Novembre et les ordres monastiques étaient supprimés. Tout ce qui rattachait l'Eglise à l'organisation politico-sociale était sapé. La Constitution Civile du Clergé du 25 Août 1790 cherchait à mettre l'Eglise sous la tutelle de l'Etat.

Les Prêtres du Sacré-Cœur, à l'exception du Père Gairouard, refusèrent de prêter serment, faisant d'eux des « prêtres réfractaires » comme on les appelait. Cela les rendait suspects. Le jour de la fête de Saint-Louis, le 25 Août, l'église du Bon Pasteur est le théâtre de violentes bagarres. L'office de Noël ne peut être célébré. Le Père Donnadiou est particulièrement visé. Il reçut des menaces de mort. Les clubs incitèrent le Maire à appliquer dans toute sa rigueur le décret du 27 Novembre 1790. Les prêtres du Sacré-Cœur furent sommés de prêter serment, et cela avant le 31 janvier 1791. Face à ces dangers

« Les mardis de la Pensée catholique »

Mardi 29 janvier à 20h00

au prieuré Saint-Ferréol

Conférence de

M l'abbé Beauvais sur :

« Notre Dame de Guadalupe
au Mexique » (3^{ème} partie)

À NOTER

Dimanche 20 janvier

LOTO organisé par l'école Saint-Ferréol.

Dimanche 27 janvier

Adieux à la crèche à Saint-Pie X à 17h



ses supérieurs exhortent le Père Donnadieu à partir pour Rome. Il finit par obéir. Le 31 Janvier il adresse une lettre d'adieu à la Confrérie de Saint-Joseph. Il écrit :

« Je ne me retire que pour céder à la tourmente. Mais dès que l'orage finira je volerai vers vous. »

Avant même la chute de la royauté le maire de Marseille, Mouraille, cherche à imposer des fidèles au clergé assermenté. Ne réussissant pas par la persuasion il recourt à la persécution. Le 23 Juillet 1792 il jugeait sommairement Nuyrate et Taxy, deux prêtres du couvent des Minimes et les exécutait. Il affrète un navire, le « Sainte Elizabeth », pour emmener à Nice tous les prêtres qui avaient refusé de prêter serment. Le vieux curé Olive des Accoules est exécuté à 85 ans.

Une accalmie se produit en 1793.

Mais la Convention émue par la fidélité des citoyens à leur religion catholique envoie Cartaux avec 1 500 hommes mater la Ville, le 24 Août 93. Les commissaires Baras et Fréron débaptisent Marseille qui devient « Ville sans nom », Ils veulent combler le port, témoin de la richesse des négociants, en y déversant la terre de la colline de la Garde.

La population reste attachée à sa foi. Le 2 Février 1794, en la Chandeleur, le Père Reimonet de la Congrégation du Sacré-Cœur, réunit de nuit cinq-cents fidèles dans une grotte du massif de la Nerthe. Ils chantent, malgré l'avis des pêcheurs de l'Estaque qui craignaient qu'ils ne soient entendus de la mer.

La Terreur prend fin en Juin 1794 avec la chute de Robespierre.

L'unique conventionnel des Prêtres du Sacré-Cœur, le Père Gairouard, confesse publiquement son erreur dans l'église des Réformés, et se rétracte. Une messe réunit une foule imposante sur les flancs de la colline de La Garde.

Mais Fréron revient à Marseille et, en Septembre 1796, interdit à nouveau le culte catholique.

Le ministère de nuit des réfractaires n'a jamais été aussi actif et faute de prêtres les laïcs chantent vêpres ou organisent des assemblées de prière.

La tentation et le désir de revenir combler ce manque, anime prêtres et religieux réfugiés à Rome. Le Père Donnadieu est de ceux-là. Depuis six ans il exerçait un ministère apprécié du Pape et de tous. Il recevait et organisait le logement et des activités pour les clercs en exil. Animateur d'un séminaire il assure, à la demande du Pape, l'aumônerie de couvents de religieuses et du service dans les paroisses. Ces liens tissés par son allant, son dynamisme apostolique, son sens de l'organisation le retenaient. Il mit deux ans à obtenir l'autorisation de quitter Rome. Il le fit avec le regret de n'avoir pu obtenir pour sa Congrégation la reconnaissance comme Ordre d'Eglise. Cela aurait permis à la Congrégation des Prêtres du Sacré-Cœur d'œuvrer hors du territoire de Marseille.

En 1797, le moment paraît propice pour revenir en France. Avec 150 prêtres et religieux. Ils s'embarquent à Livourne le 9 Juillet 1797.

Le voyage se passe à prier. Bréviaire pour les clercs, chapelet pour les passagers et l'équipage, qui le récitent à tour de rôle. Un corsaire les aborde. De retour à Livourne, il dénonce au consul français ces passagers qui tiennent des propos antirévolutionnaires. Il n'en faut pas plus. En arrivant à Marseille, le 26 Juillet, le navire est mis en quarantaine. Les prêtres sont menés au Fort Saint-Jean. Après trois jours de détention, le Père Donnadieu est libéré.

Il élit domicile chez un emballeur, J-P. Julien, rue des Phocéens et reprend un ministère clandestin de nuit.

Le démantèlement, le 4 Septembre 97, d'un complot visant à une restauration monarchique, durcit la situation. Un décret de fin Septembre 97 impose un nouveau serment. C'est un serment de haine à la royauté. Tout émigré qui ne se soumettra pas sera passible de la peine de mort.

Le Père Donnadieu, n'en a cure. Il demande à retourner en mission, tant son ministère clandestin lui pèse. Le

Père Reimonet le charge de desservir l'église des Crottes. « Que peut-il m'arriver » répond Donnadiou à son Supérieur, quand on lui rappelle qu'une récompense de cent francs était promise à quiconque dénoncerait celui qui refuse de se soumettre au serment. « Si Dieu m'appelle au martyr, ajoutait-il, et me fait la grâce de le souffrir, je serai trop heureux ».

Sa détermination au service de l'esprit missionnaire et le souci du bien l'avaient emporté. Il vint loger chez un jardinier d'Arenc, Alexis. Son zèle le rendit vite suspect. On le rechercha. Il fut arrêté le 26 Décembre 1797.

Il sortait d'une messe célébrée dans la campagne des Crottes, chez les Saint Armand de Falcon. Il était quatre heures du matin. Accompagné de deux paysans le Père devait se rendre dans une autre demeure, dont le portail devait être entrebâillé. Ils le trouvèrent fermé. Une participante, effrayée par le bruit d'une patrouille l'avait tiré en entrant. La patrouille alertée se précipite. Elle se saisit du Père Donnadiou et veut aussitôt le passer par les armes. Ceux qui étaient réunis pour l'attendre s'interposèrent. Il est mené au Fort Saint Jean.

Le Tribunal militaire lui reproche d'être émigré. Mais il multiplie les comparutions avec l'idée que le Père adopterait une position qui lui éviterait la peine capitale. En effet, le Père Donnadiou avait été porté sur la liste des émigrés, deux ans après son départ. Il l'ignorait. Il lui aurait suffi d'affirmer que le Donnadiou, porté sur cette liste, n'était pas lui. Il avait 73 ans. Il ne cessa de répéter que c'était bien lui.

Pendant tout ce temps son dynamisme reste le même. En prison il s'intéresse au sort de ses voisins et partage avec eux ce que sa famille lui apporte. Il ouvre un cahier

sur lequel il écrit : « Règlement pour la conduite d'une mission, le ... Février 1798 jours avant son martyr ». Sa détermination est prise. Il demande mille petits services pour ses voisins, que lui rendent les « Demoiselles » jeunes filles qui entraînent dans la prison, où ne pouvait pénétrer le Père Reimonet. Une chose tenait à cœur au Père Donnadiou. Il voulait recevoir l'eucharistie. Mais comment s'y prendre? Le Père ne pouvait la lui apporter. Il dicte la solution. « La Sainte Vierge a porté dans son sein Jésus neuf mois. On peut bien permettre à une vierge de le porter sur son cœur quelques instants » et Mélanie Gouverne fut chargée d'approcher le Père avec un Almanach Royal transformé en boîte à double fond.

Le 29 Février 1798 il est une dernière fois amené devant le Tribunal militaire. « Mon Dieu faites-moi la grâce de ne dire aucun mensonge » dit-il en sortant de sa cellule. Il est condamné comme émigré. Il est aussitôt emmené vers la Plaine où ont lieu les exécutions. Il traverse la Ville, passe rue Tapis Vert où une femme lui jette un pavé à la figure. Ensanglanté, il se retourne pour lui pardonner. Quelques instants après il est fusillé face au mur qui limite l'esplanade de la plaine du côté du boulevard Chave actuel.

Son crâne éclata. Mélanie Gouverne qui avait suivi le cortège recueille quelques éclats dans un mouchoir. Elle est dénoncée par des enfants. Un garde l'oblige à jeter au ruisseau ces quelques reliques. Le Père Reimonet organise l'enlèvement du corps qui a été mis dans la fosse commune. Il avait prévu l'opération pour minuit. Par précaution il le fait enlever par quatre compagnons sûrs de la Confrérie de Saint Joseph, peu avant. Le corps est mis dans un sac. On ne sait, malheureusement pas ce qu'il est devenu.

LA CHRONIQUE DU PRIEURÉ

Samedi 8

Cette année, notre service d'ordre n'eut pas besoin de gilet jaune pour encadrer la procession en l'honneur de la Bonne Mère ; Il ne fut pas possible de sortir, et les rues de Marseille furent illuminées non par nos cierges, mais par des poubelles en flamme et des gyrophares...

Nonobstant ces mésaventures la cérémonie eut lieu dans la ferveur, de nombreuses familles étant venues soutenir Mathieu Chamirian pour sa profession de foi et sa première communion, ainsi que pour entourer M. l'abbé V. de Lédinghen qui s'engageait ad perpetuum au sein de la Fraternité Saint Pie X. Nous leurs souhaitons persévérance.





Vendredi 21

« Tolérance pour nos élèves ». C'est par ces mots que le directeur de l'école Saint-Ferréol terminait le discours précédant le traditionnel spectacle de Noël. Les spectateurs obtempérèrent, en bons citoyens, et il ne manqua d'applaudissements pour aucune classe.



Des anges, des animaux, des bergers et des marins, des chants et des trous de mémoires ; tant de disparités pour un seul but :

rappeler

dans l'innocence et la simplicité que le petit Jésus doit rester le centre de nos vies.

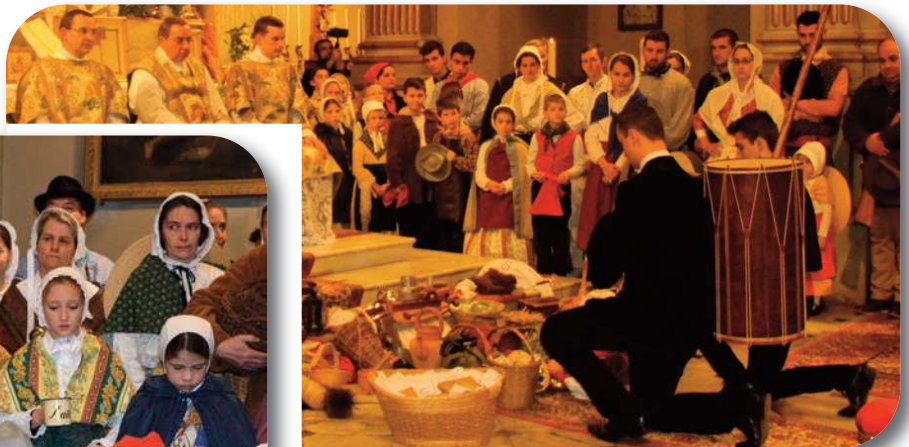


Lundi 24



Environ 70 acteurs, une vingtaine de choristes, 2 tambourinaires chevronnés, un organiste qualifié et un soliste hors-pair, des costumes colorés, une multitude d'accessoires, une mise en scène minutée, une direction artistique travaillée, deux moutons mélomanes, sang-froid et coordination, maîtrise du provençal, respect des traditions, enfin et surtout : amour de Dieu. Il n'en fallait pas moins pour que le Pastrage 2018 soit une réussite.

M. Ganay (metteur en scène, réalisateur, interprète, doubleur, accessoiriste et coordinateur) n'aura pas épargné sa peine ; et c'est au nom de tous les fidèles que nous le remercions pour cette belle veillée.



**Bon Nouvè
e bono annado !**

à Marseille

- Samedi 12 :** Croisade Eucharistique à 15h15 au prieuré.
Dimanche 20 : Loto de l'école Saint-Ferréol à 14h30.
 (75-79, rue de la Maurelle (13^{ème}) Bus 6 : arrêt Jonquilles-Maurelle)
Lundi 21: Messe chantée de Requiem pour le Roi Louis XVI à 18h30 à Saint-Pie X.
Dimanche 27 : Adieux à la crèche à Saint-Pie X à 17h.
Mardi 29 : « Mardis de la pensée catholique » à 20h au prieuré.

à Aix-en-Provence

- Mercredi 9 :** Pas de messe à 18h30.
Dimanche 13 : Quête pour l'entretien de la chapelle.
Jeudi 17 : Cercle Saint-Vincent Ferrier à 15h30 à la chapelle.
Cercle des jeunes foyers d'Aix annulé pour ce mois.

CARNET PAROISSIAL

SEPULTURE

à Aix en Provence :

- Mme Georges VALLS le 17 décembre
- M Maurice GADEN le 28 décembre

BAPTÊME

à Marseille :

- Mathilde ANRIOT le 22 décembre

PROFESSION DE FOI CATHOLIQUE

à Marseille :

- Mathieu CHAMIRIAN le 8 décembre

PREMIÈRE COMMUNION

à Marseille :

- Mathieu CHAMIRIAN le 8 décembre

CORSE

Prieuré N-D de la Miséricorde

Lieu-dit Corociole - 20167 AFA

Tél : 06 99 45 09 32

- Dimanche : 10h00 messe chantée
- Samedi : 18h00 messe basse

Catéchisme pour les enfants le samedi

Haute Corse

- Dimanche : 17h00 messe Ville di Paraso

L'Acampado n° 144,
janvier 2019, prix 1,5 €

Editeur : L'Acampado
40, chemin de Fondacle
13012 Marseille - Tél 04 91 87 00 50

Directeur de publication :
Abbé Xavier Beauvais

Dépôt légal : 2010
maquette & impression par nos soins

Abonnement annuel :
25 € ou plus

chèque à l'ordre de
L'ACAMPADO

MARSEILLE

Église de la Mission de France - Saint-Pie X

44, rue Tapis Vert - 13001 Marseille

Tél : 04 91 91 67 16

- Dimanche : 10h30 messe chantée
19h00 messe basse
- En semaine : 18h30 messe basse

Vêpres et salut du St Sacrement le dimanche à 18h

Chapelet tous les jours à 18h

Salut du St Sacrement tous les jeudis et le 1^{er} samedi du mois à 17h50

Heure Sainte le 1^{er} Vendredi du mois à 17h30

Permanence en semaine de 16h00 à 18h00

Chapelle de l'Immaculée-Conception

14 bis, rue de Lodi - 13006 Marseille

Tél : 04 91 48 53 75

- Dimanche : 8h30 messe chantée
- En semaine : 7h15 messe (sauf samedi)

Permanence le lundi et le mercredi de 9h00 à 11h30

Etude des encycliques des papes le mardi à 20h00

Catéchisme pour adultes le jeudi à 20h00

Prieuré Saint-Ferréol & École Saint-Ferréol

40, chemin de Fondacle - 13012 Marseille

Tél. prieuré : 04 91 87 00 50 - Fax : 04 91 87 18 72

Email : 13p.marseille@fsspx.fr

Tél. école : 04 91 88 03 42

- en semaine : 7h15 messe basse
- le mardi en période scolaire : 11h30
- le vendredi en période scolaire : 11h00

Chapelet tous les jours à 18h30

Le 1^{er} Vendredi du mois adoration de 21h00 à minuit

Catéchisme pour les adolescents le mercredi à 13h30

Chorale de St Pie X : répétition le lundi à 20h30

AIX-EN-PROVENCE

Chapelle de l'Immaculée-Conception

11 bis, cours Gambetta - Tél : 04 91 87 00 50

- Dimanche : 10h30 messe chantée
- Mercredi : 18h30 messe basse
- 1^{er} Vendredi du mois messe à 18h30
- 1^{er} Samedi du mois messe à 11h00

Catéchisme pour adultes le mardi à 19h00

Catéchisme pour les enfants le mercredi après-midi

CARNOUX-EN-PROVENCE

Oratoire Saint-Marcel

Immeuble Le Panorama - Avenue du Mail

- Dimanche : 8h30 messe basse

ALLEINS

Chapelle des Pénitents Blancs

rue Frédéric Mistral

Messes : 1^{er}, 2^{ème} et 4^{ème} Dimanche du mois : 18h00